



## Commission scolaire Riverside

### DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PARTIEL

**La Politique relative aux congés sans traitement et aux congés sabbatiques à traitement différé indique le suivant concernant le : Congé sans traitement de courte durée, c'est-à-dire, moins de ou égal à 10 jours ouvrables**

Tous les employés sont admissibles à ce genre de congé selon les dispositions de leur convention collective.

La demande de congé sans traitement d'un membre du personnel qui travaille dans une école et directement auprès des élèves ne sera autorisée **qu'une fois sur une période de trois ans** lorsque le congé a pour but d'ajouter des jours de congé supplémentaires à une période de congé comme Noël, Pâques ou la semaine de relâche. De plus, si une absence dépasse le nombre de jours dans ces périodes de congé pour des raisons autres que des circonstances atténuantes acceptées par la commission scolaire, l'employé devra fournir un billet médical sinon l'absence sera traitée comme un congé non autorisé.

Conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur, de la politique et de la procédure relative aux congés sans traitement mentionné ci-haut, je

Nom : \_\_\_\_\_

École ou service : \_\_\_\_\_ Poste : \_\_\_\_\_

demande un congé sans traitement à temps partiel dans le cadre suivant :

**Motif justifiant la demande :** \_\_\_\_\_

**Durée :**  Pour une année scolaire complète : indiquer l'année : 20\_\_\_\_ - 20\_\_\_\_

Pour une partie d'année scolaire du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**J'aimerais être en congé :**

\_\_\_\_\_ journée(s) par semaine [indiquer le(s) jour(s)] : \_\_\_\_\_  
Nombre [jour(s)]

**OU**

**CONGÉ =** \_\_\_\_\_ % de ma semaine régulière de travail

J'ai pris connaissance des articles de la convention collective traitant du sujet et de la politique et je formule ma demande en vertu de celles-ci.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'employé(e)

\_\_\_\_\_  
Date

#### À L'USAGE DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Je recommande le congé sans traitement à temps partiel tel que ci-haut décrit  oui  non

Choix de la journée à la discrétion de l'administration

Commentaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction de l'école ou du service

\_\_\_\_\_  
Date

#### À L'USAGE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

La demande de congé sans traitement à temps partiel tel que demandé est acceptée  refusée

Choix de la journée à la discrétion de l'administration

Commentaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Shauna Callender

\_\_\_\_\_  
Date

Directrice des ressources humaines

c.c. Syndicat  
Direction d'école ou de service